

Le Plateau-Mont-Royal

Montréal 

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE
CONSULTATION PROJET
DE RÉOLUTION SUR LE
PROJET PARTICULIER DE
CONSTRUCTION,
DE MODIFICATION OU
D'OCCUPATION RELATIF À
L'IMMEUBLE SITUÉ
AU 4895, RUE BERRI**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux personnes intéressées :

QUE le conseil d'arrondissement a adopté, aux termes de sa résolution CA16 25 0167 du 2 mai 2016, un projet de résolution sur le projet particulier relatif à l'immeuble situé au 4598, rue Berri.

QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (chapitre A-19.1), ce projet de résolution sera soumis à une consultation publique le **mardi 31 mai 2016, à 18 h**, au 201, avenue Laurier Est, 5^e étage;

QUE l'objet de ce projet de résolution vise à autoriser la construction et l'occupation d'un bâtiment de 4 étages abritant 12 logements en morcelant le lot 1 445 050, et situé au 4895, rue Berri, et ce, en dérogation des articles 9 et 121 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal* (01-277)

QUE Lors de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ce projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE ce projet de résolution contient des dispositions propres à une résolution susceptible d'approbation référendaire.

QUE ce projet de résolution est disponible pour consultation au bureau d'accueil situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Montréal, le 6 mai 2016

Le secrétaire d'arrondissement,
M^e Claude Groulx